
LONDRES - Thématique ATLAS II Groupe 4 : Transparence & Responsabilité - Session 1

Samedi 21 juin 2014 – 15h00 à 18h00

ICANN - Londres, Angleterre

[TATIANA] :

Je m'appelle Tatiana. Je suis une [Association 00:00:06] Internet ukrainienne. C'est la première fois que je participe à une conférence de l'ICANN. Ma première participation. J'apprends. Je pense que la transparence et la responsabilité sont très importantes, pas seulement pour les procédures démocratiques qu'on peut voir à l'ICANN et [domaine 00:00:42], mais pour toutes les procédures. C'est pourquoi je suis venue.

HOLLY RAICHE : Merci. D'ailleurs, beaucoup d'entre vous n'ont pas vécu avec ces mécanismes particuliers. Quand vous parlez vous poussez ce petit bouton vers le bas et une lumière rouge apparaît, ça veut dire que vous parlez. Quand vous avez fini, vous rappuyez dessus. Autrement, il y a deux fils de conversation et ça devient très confus pour les gens qui ne sont pas dans la salle et qui essaient d'écouter. Il y a [Lorna], [Jonathon], [Tatiana] et... ?

KERRY BROWN :

Je suis Kerry Brown, de la branche canadienne de la Société Internet. Je suis aussi membre du Conseil d'administration du CIRA, qui gère le .ca au Canada. Mon engagement avec l'ICANN inclue environ six ou sept conférences qui avaient surtout à voir avec la ccNSO. C'est ma première conférence par rapport à l'ALAC.

Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

HOLLY RAICHE : La ccNSO est l'Organisation de soutien aux extensions géographiques.

KERRY BROWN : J'ai choisi ce groupe parce qu'à une réunion conjointe du Conseil d'administration de la ccNSO/réunion de la ccNSO, il n'y avait pas beaucoup de transparence par rapport au budget du Conseil d'administration. Je me suis intéressé à la transparence et à la responsabilité depuis ce temps-là.

HOLLY RAICHE : Merci Kerry. Oksana ?

OKSANA PRYKHODKO : Bonjour, je m'appelle Oksana Prykhodko. Je viens aussi d'Ukraine. Je représente la Plateforme européenne des médias. C'est une organisation non-gouvernementale. Elle a présenté une mission d'intégration de l'Ukraine dans la Société d'information européenne. J'étais la Secrétaire de l'EURALO. L'EURALO est l'Organisation régionale At-Large européenne. Je suis ici pour deux raisons. L'une d'entre elles concerne un aspect très pratique de la transparence et de la responsabilité. Je vois beaucoup de manques dans la communication entre les communautés Internet nationales, les utilisateurs d'Internet individuels et l'ICANN.

Par exemple, quand nous envoyons des lettres à l'ICANN, qu'est-ce qu'on peut se demander ? Où est-ce que ça sera publié, ou encore est-ce que ça va être publié ? Quand doit-on attendre la réponse, ou

pourquoi est-ce qu'on ne reçoit pas de réponse du tout ? Etc. Il s'agit de trouver l'information. Il y a beaucoup d'informations et de ressources. Elles sont quelque part sur Internet, mais il y a certains aspects de l'information que nous ne trouvons pas.

La deuxième chose est que j'ai peur d'imiter le multipartisme, parce que c'est extrêmement facile d'appeler n'importe quoi une structure multipartite, et d'imiter simplement les principes du multipartisme. La transparence et la responsabilité sont la première étape, selon moi, du multipartisme. Si vous pouvez garantir que vous êtes transparent et responsable, alors nous pourrions parler de multipartisme.

HOLLY RAICHE : Merci. Avons-nous suffisamment de sièges ? Nous sommes complets. Fantastique. Carlos ?

CARLOS GUTIÉRREZ : Merci. Je m'appelle Carlos Gutiérrez. Je viens de la branche ISOC du Costa Rica. Je suis nouveau à LACRALO. Avant j'étais au GAC, pendant plus de trois ans...

HOLLY RAICHE : Comité consultatif gouvernemental.

CARLOS GUTIÉRREZ : Excusez-moi. Comité consultatif gouvernemental, depuis le Sénégal, ICANN 39. Quand j'étais au GAC je me suis plaint du GAC et j'ai été puni, et ils m'ont transféré... Non, pas encore ! Le délai est plus long. Je me

suis un peu plaint à un grand gouvernement, ils m'ont donc envoyé dans l'Équipe de révision de la responsabilité et de la transparence, où j'ai participé en tant qu'indépendant.

Même si j'étais associé au GAC, je ne suis pas venu avec le soutien du GAC à l'ATRT 2. Je suppose que des lettres à l'Affirmation d'engagements doivent être connues. C'est une sacrée... Il existe quatre exercices de responsabilité...

HOLLY RAICHE : Vous n'avez pas le droit d'en parler. Vous n'avez pas le droit de trop rentrer dans les détails. Je veux juste savoir pourquoi vous êtes là, brièvement.

CARLOS GUTIÉRREZ : Parce que j'ai passé un an avec Alan et Avri à l'ATRT, donc quand j'ai vu la liste, et je m'attendais à voir Alan et Avri ici, j'ai décidé que j'étais branché sur ce sujet. Surtout maintenant que l'ICANN a déclaré exercer séparément, en dehors de l'AoC, nouvelle qui a été posté le 6 mai pour améliorer la responsabilité de l'ICANN en tant que jumelle de la transition de l'IANA. Quand j'ai vu ce que les gens envoyaient, ils répondaient aux questions à la toute fin...

HOLLY RAICHE : Nous allons arrêter là, car sinon nous ne... Il y a l'une des personnes que vous vouliez voir, Alan. Avri est dans l'équipe, en théorie, mais elle est également engagée dans l'Organisation de soutien aux extensions génériques, donc elle n'est pas toujours là.

CARLOS GUTIÉRREZ : Je devrais aussi être au GNSO, car ma branche y est.

ALAN GREENBERG : Elle sait qu'elle est en retard.

[BRUNELA LUNGO] : Bonjour à tous. Je m'appelle [Brunela lungo]. Je suis conseillère en gestion de l'information et consultante basée à Londres. Je suis nouvelle. C'est mon premier ICANN, mais je ne suis pas si nouvelle que ça. J'ai affaire pour la première fois depuis 20 ans à une start-up, qui devrait travailler sur l'assurance " open data ". Ce serait trop long d'expliquer ce que je veux dire par là, et c'est probablement hors sujet. Pour répondre à la question de pourquoi je suis venue à cette session, je pense que la responsabilité et la transparence sont véritablement au carrefour de tous les sujets de gouvernance et d'assurance, et c'est pour ça que je suis ici.

HOLLY RAICHE : Merci [Brunela]. Alan va s'installer en silence et reprendre son souffle pendant que nous faisons le tour de la salle. Nous nous présentons et expliquons ensuite pourquoi les gens ont voulu assister à cette session en particulier.

ALAN GREENBERG : Je m'appelle Alan Greenberg. Je ne suis pas vraiment nouveau, même si comparé à ceux qui sont là depuis 1998 je suis vraiment un nouveau. Je

travaille à l'ICANN depuis fin 2006. Pourquoi ai-je choisi ce sujet ? Je ne suis pas tout à fait sûr de l'avoir choisi. On me l'a imposé... [rires] Je suis content d'être ici parce que c'est un sujet qui me tient plutôt à coeur.

J'étais un membre de la dernière ATRT AoC, et je vois à peu près quels en sont les concepts. Je suis généralement connu par les gens comme le "casse-pieds" cynique, pour parler poliment, en termes de responsabilité et de transparence. J'ai envoyé une note à ce groupe il y a quelques jours, en donnant ce que je pense être un résumé de la responsabilité et de la transparence. Ça donne quelque chose comme " sois clair, et prétends que les gens regardent par-dessus ton épaule, même si ce n'est pas le cas."

Si vous faites quoi que ce soit qui viole ce qu'ils pensent que vous faites, ils ne vous feront confiance sur rien d'autre. C'est quelque chose de très difficile à accomplir, et c'est très dur à mettre en place. Pour tout un tas de raisons purement opérationnelles, c'est difficile, et pourtant ça me paraît absolument essentiel.

HOLLY RAICHE :

Merci Alan. Un monsieur vient juste d'entrer dans la salle. Afin de vous ajouter à la liste, comment vous appelez-vous, monsieur, et pourquoi êtes-vous venu écouter la responsabilité et la transparence ? Avec le nombre de personnes dans la salle, il va falloir être très bref.

[KRISTOFF BRU] :

Je m'appelle [Kristoff Bru] de l'Union humaniste. C'est la plus vieille organisation allemande des libertés publiques. En fait, j'ai hésité entre ce groupe ou le groupe des multi partis, mais je pense que le

multipartisme et la responsabilité sont étroitement liés. Je pense que ce groupe est plus concret, et c'est une opportunité d'implication plus directe que dans l'autre groupe, j'ai donc opté pour celui-là.

HOLLY RAICHE : Merci. Hong ?

HONG XUE : Merci. Je m'appelle Hong Xue. Mon vrai métier est professeur de droit. J'enseigne à Beijing en ce moment. Avant ça j'ai travaillé en Australie, Etats-Unis et à Hong Kong. Ils m'ont donné un étrange acronyme, une PME, une petite ou moyenne entreprise, c'est donc normalement... Avec Avri Doria j'ai ébauché une petite partie de réflexion, qui a été postée sur l'espace de travail de ce groupe thématique. C'est notre toute première compréhension de ce que sont la transparence et la responsabilité.

Nous avons choisi ce sujet, parce qu'Avri et moi pensons qu'il est très, très important, pas seulement pour le présent ICANN, mais pour l'avenir de l'ICANN. Surtout en tant que moment critique et historique, la transition de l'administration de l'IANA et l'exercice d'[amélioration 00:12:30] de l'ICANN.

JODY [PANDER] : Bonjour, je m'appelle Jody [Pander 00:12:30]. Je représente [la Société internet centre de recherche 00:12:33]. C'est la première fois que je participe à une conférence de l'ICANN. Et je suis aussi nouvelle dans ce milieu en général. Les problèmes de démocratie et de gouvernance

m'intéressent, surtout la manière donc l'ICANN implique la communauté. Je pense que le meilleur moyen de commencer à s'engager dans l'ICANN et les problèmes qu'elle gère serait de commencer par la responsabilité et la transparence. Merci.

HOLLY RAICHE : Jody, c'est bien ça ? Merci. Toutes mes excuses si je prononce mal un nom. [Chesu 00:13:09] ? En général je prononce bien mon nom. Quand ce sera votre tour, vous pourrez poser votre question.

[CHESU SONG] : Je suis [Chesu Song] de la branche Hong-Kong de l'ISOC. Comme Alan, je n'ai pas demandé à être dans ce groupe, même si ça ne me dérange pas. Je suis nouveau aux conférences de l'ICANN. J'ai assisté à une conférence de l'ICANN une fois, je crois que c'était en 2002, quand j'étais sur un [inaudible 00:13:53] Hong Kong Internet registration corporation, quand j'étais l'un des directeurs fondateurs du Conseil d'administration. Bien évidemment, nous devons utiliser des fonds publics pour former notre organisation, et la transparence et la responsabilité étaient très importantes pour nous. Je pense que ça l'est aussi pour l'ICANN. Je donne juste un coup de main où je peux.

HOLLY RAICHE : Merci [Chesu]. Votre badge avec votre nom n'est pas visible ? La personne la plus importante de cette salle ?

HEIDI ULLRICH : Bonjour à tous. Je m'appelle Heidi Ullrich, et je fais partie du personnel de l'ICANN. Ma demande, ou commentaire, est que nous avons un espace Adobe Connect. C'est dans le lien. Le lien est dans le programme d'aujourd'hui, sur la page où nous sommes allés aujourd'hui. En ce moment il n'y a personne dans cet espace. Quelqu'un du personnel est ici pour gérer cet espace. Si vous voulez y entrer, vous pouvez commenter. Nous allons aussi mettre des liens ou des URL dedans. C'est une autre raison d'aller dans cet espace. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci Heidi. Roger, à vous.

ROGER [BAIG] : Je suis Roger [Baig], de la branche Catala de la Société Internet ISOC-CAT. Je suis un novice, un débutant, et nouveau, selon tous les critères. Je travaille maintenant dans les réseaux communautaires. Les réseaux communautaires sont des réseaux IP construits par les gens et pour les gens. On m'a assigné à ce groupe, mais après avoir parlé avec Jordi Iparraguirre, qui est aussi un membre de l'ISOC-CAT, et avoir lu les recommandations, je pense que c'est approprié. En tant que nouvel arrivant je vais principalement garder le silence et apprendre grâce à vous. Je parlerai seulement quand j'aurai des points de vue solides.

HOLLY RAICHE : J'espère que non. Si vous avez quelque chose à dire, j'espère que vous le direz. Merci.

GARTH GRAHAM :

Je m'appelle Garth Graham et je suis avec TéléCommunautés Canada, une organisation nationale canadienne créée pour partager les expériences du réseautage communautaire. J'ai choisi ce groupe car c'est le moins mauvais, parce que je pense que les quatre thèmes, sauf la sécurité, se rejoignent tellement qu'il n'y a vraiment pas une énorme différence entre eux. Mon intérêt se porte plus particulièrement sur la responsabilité.

Je pense comprendre la transparence de l'ICANN à un certain degré, même si je trouve que c'est à la mode de dire qu'on apprend alors qu'on en est à sa 40ème conférence. Je suis un peu méfiant quand je dis comprendre la transparence, mais la responsabilité m'intéresse tout particulièrement, car la responsabilité signifie répondre. Pour moi, ce n'est vraiment pas clair à qui répond l'ICANN dans le climat dans lequel elle évolue. J'ai vraiment envie de savoir quelle est cette réponse. Je ne l'ai pas non plus.

Un autre fait. Dans le domaine de la responsabilité, la responsabilité est censée donner des réponses après les faits, mais il y a aussi un concept intégré dans la responsabilité qui est de répondre avant les faits. Pour moi, à un certain degré, les mécanismes de transparence dans l'ICANN permettent de déclarer l'impact des bénéficiaires et des payeurs, dans le sens classique antagoniste de la société civile contre le reste du monde, ce qui rend possible la responsabilité avant les faits. J'espère que ce concept peut être construit à l'intérieur de la procédure d'une manière ou d'une autre.

HOLLY RAICHE : Merci, Graham. [Jahinga 00:18:22] ? Est-ce que je le prononce correctement, au fait ?

[JAHINGA] : Oui. Ici [Jahinga] de la branche membre ISOC Bangladesh. En fait, je suis partiellement engagée avec le niveau politique du gouvernement, partiellement. Je suis [entièrement 00:18:35] engagée au gouvernement. Le gouvernement pense que les activités de l'ICANN, surtout pour notre pays, qu'il y a de la fausse information au gouvernement. Je pense qu'avec toute cette expérience, et toute notre réflexion, est-ce notre gouvernement ? [inaudible 00:18:55] l'ICANN a en fait effectué.

La raison de cette [discussion] j'ai besoin de la connaître, est de partager ce que je peux avec notre gouvernement. En attendant, je crois que s'il y a plus de responsabilité et de transparence, alors notre organisation sera plus parfaite. La mondialisation de l'ICANN, la responsabilité et la transparence aideront avec plus d'implication [dans 00:19:28] dans le gouvernement, puisque notre gouvernement pensait que c'était une organisation américaine. Je crois que j'essaie de minimiser l'écart qu'il y a entre l'ICANN et notre gouvernement.

Ils ont beaucoup de fausses informations à propos de l'ICANN. J'essaie de minimiser ce qu'ils pensent et avec toutes ces fausses informations, j'ai besoin de partager ça avec notre gouvernement et avec les utilisateurs.

HOLLY RAICHE : Merci. Ensuite ?

[PERSONNE NON IDENTIFIEE] : Je représente la Slovénie et l'Association des consommateurs. C'est en Europe. Sinon, je suis professeur en systèmes d'information à l'Université de Ljubljana. J'enseigne également sur la société de l'information, j'ai donc quelques connaissances là-dessus, mais je suis assez nouveau au sujet de la responsabilité et de la transparence. Je pense que c'est assez difficile à mettre en place, donc je suis assez curieux de ce que je vais entendre et apprendre de vous. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci. Suivant ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Bonjour. Je m'appelle Christopher Wilkinson. J'ai assisté aux 25 premières conférences de l'ICANN. J'ai aussi été secrétaire du GAC pendant plusieurs années. Mon intérêt pour ce domaine est double. Premièrement, je me soucie particulièrement du système de prise de décision des multiparties, surtout à l'ICANN, qui doit être beaucoup plus équilibré qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant, et nous faisons face à des problèmes d'ordre commercial et industriel du processus de prise de décision.

Deuxièmement, j'ai eu le privilège d'être invité à la conférence de Net Mundial à Sao Paulo, où ce sujet de transparence et de responsabilité était situé en haut de la liste du programme, et était discuté à la fin, pas moins à cause du lien proche entre la transition de l'IANA et la réforme réussie de la responsabilité de l'ICANN elle-même. Surtout si vous restez dans la structure que Fadi a annoncé tout à l'heure. Il a dit franchement

- et historiquement parlant, c'est vrai - que l'ICANN a été créée pour gérer la fonction de l'IANA.

Je le sais car j'y étais. J'étais personnellement impliqué dans les négociations avec la Maison-Blanche qui ont créé l'accord pour établir l'ICANN et l'IANA telles qu'elles le sont, et j'ai donc un grand intérêt pour...

HOLLY RAICHE :

Je pense que vous aurez des choses à partager dans cette discussion. Il y a Jonathan à côté de vous, et un Jonathan manque à l'appel par ici. Que lui est-il arrivé ? Il est déjà parti ?

ALAN GREENBERG :

Il s'est absenté.

JONATHAN ASKIN :

Je m'appelle Jonathan Askin. Je fais partie de la branche New York de l'ISOC. Je pense qu'on m'a mis dans ce comité... Je suis professeur de droit à l'Ecole de droit de Brooklyn. Je suis également professeur intervenant à l'Université Queen Mary de Londres. J'ai commencé ma carrière en tant qu'avocat des droits civiques et des libertés individuelles, jusqu'à ce qu'Internet arrive. Maintenant ces problèmes sont liés. Je pense qu'il est essentiel pour les libertaires civiques de continuer à se battre en ligne et je pense que ce comité est le bon endroit pour nous pour [inaudible 00:23:49] certains de ces problèmes.

HOLLY RAICHE : Très bien. Merci. [Poa 00:23:50] ? Ça apporte une perspective très différente.

[POA HANSA] : Bonjour. Je m'appelle [Poa Hansa 00:24:00] des Iles Cook. Je suis dans ce groupe pour une raison personnelle et égoïste, car je travaille aussi pour le gouvernement et nous parlons de responsabilité et de transparence sans arrêt, mais nous n'agissons pas forcément dessus. Je ne suis pas vraiment venue pour contribuer. J'espère le faire, mais je suis surtout là pour prendre ce que je peux et le ramener chez moi. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci [Poa]. Et pour finir... ?

GRACE ABUHAMAD : Bonjour à tous. Je m'appelle Grace Abuhamad du personnel de l'ICANN. Je travaille pour Theresa Swineheart aux Initiatives Stratégiques. Je suis juste ici pour écouter et en savoir plus, puisque le service d'Initiatives Stratégiques, du point de vue du personnel, est celui qui gère le processus de responsabilité. C'est donc juste pour apprendre, écouter et être présente.

HOLLY RAICHE : Merci à tous. Je pense que si nous voulons que tout le monde participe, nous allons sûrement devoir faire quelques sessions efficaces. Nous allons devoir faire parler les gens en petits groupes. Pour vraiment commencer notre travail, notre travail est en fait de discuter d'un

certain nombre de choses en lien avec la responsabilité et la transparence, et je vais énumérer ce qu'elles sont selon moi. Vous pouvez participer. Il s'agit de donner, à la fin, des recommandations.

On dirait que nous avons beaucoup de temps devant nous. Mais ce n'est pas le cas, si l'on pense à tout le travail que nous avons. Je vais faire des suggestions, et je vais faire confiance à Alan pour les écrire...

ALAN GREENBERG : Être attentif n'était pas dans la fiche de poste.

HOLLY RAICHE : Dur. Nous venons de l'ajouter. Je pense que vous allez tous apporter d'énormes informations à la fois sur vos attentes et sur votre expérience, ce qui va être très précieux. J'ai noté quelques questions qui me semblent basiques à poser. Vous serez Jonathan un, parce qu'il y a un Jonathan deux. Vous êtes de retour. Je pense que nous devrions commencer par les définitions. Je pense que nous devrions commencer avec ce que nous entendons par " responsabilité ". Je pense que nous devrions aussi commencer par qu'est-ce que la " transparence ".

Pour les deux, je pense que nous devrions commencer avec la responsabilité, et qui ça concerne. De qui parle-t-on ? Lorna a fait allusion à cela en tant que premier sujet. Et nous parlons de la responsabilité de l'ICANN, ou de la responsabilité de l'ICANN à l'intérieur des groupes de l'ICANN, pour l'ICANN ? Par exemple, dans l'At-Large nous avons notre propre responsabilité, envers l'organisation plus grosse qui paie nos factures d'hôtel, de voyage. Sommes-nous

responsables ? Toutes ces organisations sont-elles responsables, et qu'est-ce qu'on entend par là ?

Envers qui sommes-nous responsables, et pour quoi sommes-nous responsables, et y'a-t-il des conséquences ? Je pense que cela fait partie de la question plus générale sur ce qu'on entend par responsabilité, c'est-à-dire envers qui, qui donne son verdict, et y'a-t-il des conséquences ou pas ? Je pense que nous devons poser la même question pour la transparence.

Nous avons désormais quelques documents auxquels nous référer. L'un d'entre eux a déjà été cité, c'est l'Affirmation d'Engagements. C'est le document qui a été signé entre le gouvernement américain et l'ICANN, définissant une organisation selon laquelle l'une des choses que gère l'ICANN est l'IANA. Nous étudierons ce document.

Un autre document qui a été cité - en fait il y a certains membres du Conseil d'administration, autour de la table, de l'équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. Le " 2 " est là car il a déjà été fait avant. Il y avait quelques recommandations dans ce rapport, et celui-ci a aussi été inscrit comme liste de lecture.

L'ICANN elle-même a également des principes pour la responsabilité auxquels nous pourrions jeter un œil, pour voir ce qu'elle veut dire par responsabilité. Ils sont tous dans la liste et l'on peut tous s'y référer. En fait, on devrait en parler, ne serait-ce que réfléchir à ce qu'entend l'ICANN par responsabilité. On peut aussi se référer à nos statuts, si l'on veut se plonger là-dedans, pour savoir ce que signifie la responsabilité, selon nous.

Ce à quoi Christopher a aussi fait référence, et d'autres y ont probablement pensé, c'est la raison pour laquelle les problématiques de responsabilité et de transparence ont été abordées. Je pense que tout le monde autour de la table a vu l'annonce de la National Telecommunications Infrastructure. Elle fait partie du Département du Commerce, et c'est là que se trouve le contrat entre le gouvernement américain, représenté par le Département du Commerce, et l'ICANN - pour la supervision de la fonction de l'IANA.

Dans ce contexte, il y a eu beaucoup de discussions disant que le contrat lui-même fournissait une certaine quantité de responsabilités, ou que c'était, du moins, un moyen pour le gouvernement américain d'arrêter si quelque chose tournait mal. Le terme " responsabilité " a été utilisé dans ce contexte et est devenu un important sujet de conversation. Nous pouvons revisiter ce contexte et dire dans le contexte de la transition de la supervision des fonctions de l'IANA vers l'ICANN, ce que l'on entend par responsabilité dans ce contexte ?

Nous avons énormément de choses à penser. Ce sont des lectures auxquelles nous devons réfléchir. Je pense que ce qu'on pourrait faire, c'est commencer avec... J'aimerais vous diviser en quatre groupes, et j'aimerais que vous trouviez une définition de... Vous pouvez faire des suggestions, mais je pense à la responsabilité. Si vous êtes allés sur le site web de l'ICANN, il y a une page entière sur la responsabilité, sur laquelle beaucoup de gens ont soumis des choses.

Il y a eu une soumission en particulier, faite par le professeur Milton Mueller, avec qui je ne suis pas toujours d'accord, mais qui avait néanmoins quelques bons éléments, surtout un graphique, pour

expliquer la responsabilité, ce qui pourrait vous faire réfléchir. Il y'a aussi un autre graphique qui est sur le Wiki. Alan, pouvez-vous la reprendre, notre propre petite liste de lecture ? C'est comme ça que l'IANA a précisé ce que sont, selon elle, ses mécanismes de responsabilité, pour commencer la discussion. Sur ce Wiki il y a également une déclaration des principes que l'IANA a décrite, par rapport à ce qu'est la responsabilité, selon elle.

Il y a pas mal de matière disponible sur le site web pour commencer à réfléchir sur la responsabilité. Je donne à tout le monde environ dix ou quinze minutes ?

ALAN GREENBERG : Avant que l'on fasse les groupes puis-je avoir votre attention pendant quelques minutes ?

HOLLY RAICHE : Je serais ravie d'avoir votre opinion !

ALAN GREENBERG : Deux, trois choses. Premièrement, je pense qu'il est important de reconnaître que la responsabilité et la transparence sont des choses différentes. Il y a des régimes totalitaires dans le monde qui sont très transparents. Vous savez exactement ce qu'ils font mais ils ne sont pas responsables envers vous. Ils font ce qu'ils veulent. Ce sont des choses très différentes, et je pense que c'est important de le rappeler. Garth a soulevé le problème de la responsabilité, qui signifie que vous êtes responsable envers qui ?

Cela implique une menace. Si vous ne répondez pas à leurs attentes, ils peuvent faire quelque chose. Vous retirer le contrat, vous fouetter, n'importe quoi. Si vous vivez dans un monde où nous ne sommes responsables envers personne, alors comment mettez-vous des menaces similaires ou des choses similaires pour menacer à la place ? Je pense qu'il est important de se souvenir que nous regardons la responsabilité et la transparence à partir de perspectives relativement différentes. L'une est l'IANA.

L'IANA est actuellement dirigée par l'ICANN par le contrat de la NTIA. Les termes du document de transition impliquent - mais ça peut ou pas devenir comme ça - essentiellement que les fonctions de l'IANA seront données à l'ICANN. Qu'elle n'est plus sujette à un renouvellement, ou un contrat, ou des menaces, et donc la question est, comment le monde va-t-il être convaincu que l'ICANN fera les bonnes choses, peu importe qui est l'ICANN ?

On s'inquiète toujours de savoir comment une organisation se fait capturer, souvent par un petit nombre d'entités. La réponse simpliste que l'on donne souvent est : " l'ICANN est contrôlée par leur Conseil d'administration, et vous avez tous des mécanismes de changement des membres du Conseil d'administration ", mais je pense que nous travaillons dans un monde où si quelque chose tourne mal, on ne peut pas se permettre cinq ou six ans de transition des membres du Conseil d'administration, même si l'on avait un mécanisme pour le faire. Celle de l'IANA est importante.

La deuxième cependant est la transition de l'ICANN elle-même. Les deux sont liées, mais séparées. L'ICANN travaillait sous contrat de la NTIA.

Elles opèrent maintenant sous l'AoC, qui n'est pas un contrat, mais la NTIA est quand même là, à jeter un œil. Elles participent à toutes les révisions de l'AoC. Elles peuvent participer à parts égales, mais certains participants sont plus égaux que d'autres. La question est, si nous n'avons plus de relations, comment pouvons-nous être sûrs que l'ICANN est digne de confiance ?

Cela nous mène à la question de comment peut-" on " - c'est-à-dire toutes les parties prenantes, que ce soit les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre, les utilisateurs, les gouvernements - " leur " faire confiance, peu importe qui est le " leur " ? Ensuite comment leur faire confiance, mais aussi savoir ce qu'elles font. Ce sont toutes ces questions que nous nous posons.

HOLLY RAICHE :

OK. Nous avons quatre personnes qui écrivent. Ce qui veut dire que vous n'avez pas vraiment de travail, Alan, désolée. Scott, vous n'avez pas dit qui vous étiez, et pourquoi vous êtes ici ?

SCOTT SULLIVAN :

Je suis l'un des membres des ALS de Toronto, Canada. Nous sommes la GTALUG, la Great Toronto Area Linux Users Group. Nous représentons entre 500 et 1000 professionnels et amateurs dans notre liste de contacts mail et réunions mensuelles. Je suis ici par décret du Wiki.

HOLLY RAICHE :

Le Wiki a toujours raison.

SCOTT SULLIVAN : Je ne me suis pas embêté à essayer de passer mon tour.

HOLLY RAICHE : OK.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Avant de se diviser en sessions, je peux poser une question ?

HOLLY RAICHE : Vous êtes sur le point de le faire. Allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Je me demandais, en profitant de l'énorme expérience que certains ont effectivement sur les précédents travaux sur ce sujet, je me demandais si quelqu'un pouvait me faire une présentation de deux minutes sur le travail qui a été effectué au cours des cinq dernières années sur ce thème ?

HOLLY RAICHE : Non, nous n'allons absolument pas dans cette direction, car je veux que chacun de vous me donne sa vision de ce qu'est la responsabilité. Tout est sur le site web. Si vous voulez lire l'ATRT 2, elle y est depuis un moment. On peut tout à fait y faire référence, car on doit traiter certaines de ces recommandations, mais je veux les idées des gens sur ce qu'est la responsabilité. Je pense que le fait d'avoir différents points de vue est une bonne chose. Je ne veux pas que vous écoutiez le point de vue de quelqu'un d'autre. Je veux votre point de vue à vous aussi.

Le seul fait que Carlos soit apparemment las de la responsabilité, se mélangera avec votre intérêt pour la responsabilité. Il y aura Lorna et [Kristoff] et Jonathan un, et Tatiana, je pense, et peut-être Kerry. Puis il y aura Oksana et Carlos. Vous êtes assis parmi des experts de toute façon, vous pouvez donc parler à Carlos et il vous donnera son point de vue.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Je pense avoir posé une question de méthodologique, et vous m'avez donné une réponse méthodologique, donc c'est tout.

HOLLY RAICHE : Bien. Hong et Jody. OK. Vous pourriez trouver - et je veux que tout le monde le fasse - quels sont, selon vous, les éléments qui composent les deux. Premièrement, la responsabilité, et deuxièmement, la transparence, car Alan a raison. Ce ne sont pas les mêmes choses. Par rapport à « de qui » et « envers qui ». On va juste utiliser ce bout de papier kraft pour trouver des réponses, parce que nous devons trouver des recommandations, il nous faut donc créer des définitions de ce qu'on veut dire d'abord.

Tout le monde a environ 15 minutes. Ensuite nous avancerons un petit peu, par rapport à comment nous allons le faire, quelles en sont les conséquences, s'il y en a. Puis je ferais sans doute appel à quelques personnes avec des zones d'expertise différentes, pour que l'on puisse commencer à examiner ça. Nous avons beaucoup de sujets à couvrir, car nous devons trouver des recommandations. Nous devons anticiper l'ATRT 2. En fait, non. Alan dit que non, donc ça va.

ALAN GREENBERG : Je peux expliquer ? Pas vraiment. L'ATRT 2 recherchait des points de vue très limités sur la responsabilité et la transparence. Nous recherchons un nouveau monde courageux où l'AoC, le précurseur de l'ATRT, n'existerait pas.

HOLLY RAICHE : Maintenant, je voudrais que ce soit quelque chose qui ne soit pas forcément dans un contexte limité. Je veux votre interprétation de la responsabilité. Qu'est-ce qu'on veut dire par gouvernement responsable ? Qu'est-ce qu'on veut dire par entreprise responsable ? Qu'est-ce qu'on veut dire par personne responsable ? De quoi est-ce que nous parlons, en fait ? Puis nous créerons des tests sur ce que l'on entend par responsabilité pas seulement dans le contexte de l'ICANN, mais dans les composantes de l'ICANN. Lorna a commencé en nous faisant comprendre que nous devrions vraiment parler de deux choses.

Oui, c'est dans le contexte de l'IANA, et nous en arriverons là, mais trouvons des définitions pertinentes avant de se plonger dedans. Je pense que ces définitions pertinentes pourront nous mener quelque part, et peut-être dans un endroit différent, et c'est peut-être une bonne chose. Vous avez du café là. Carlos ?

CARLOS GUTIÉRREZ : Puis-je intervenir très brièvement ? Vous avez sauté l'étape des présentations. Bien que nous ayons une expérience commune, c'est la première fois que nous nous rencontrons. J'ai vu votre nom sur la liste. Je ne sais pas du tout d'où vous venez, ou...

HOLLY RAICHE :

Excusez-moi. J'ai plusieurs casquettes. J'ai connu l'ICANN pour la première fois à la conférence de Mexico, l'ATLAS I. Je me suis toujours intéressé aux politiques et aux lois sur la communication. Après avoir commencé ça, j'ai travaillé pour l'Australian Broadcasting Commission, avant qu'elle ne devienne une « Corporation », dans plusieurs domaines - radio des affaires publiques, politique de la télévision, politique d'entreprise, liberté de l'information, égalité des chances, ce genre de choses.

Je suis partie pour intégrer quelque chose de nouveau appelé le Communications Law Center, un centre de défense de l'intérêt général. D'ailleurs, à un moment de ma carrière chez ABC, j'ai obtenu un diplôme de droit, ayant fait d'autres choses aussi. J'ai travaillé au Communications Law Center au moment même où les télécommunications en Australie se libéralisaient. Puis j'ai travaillé en tant que conseillère en communications pour le parti démocrate australien.

J'ai ensuite travaillé en tant que chef de projet dans l'industrie pour les télécommunications, en tant que chef de projet pour le développement des codes industriels, et je suis devenue la directrice exécutive de la Société Internet d'Australie. Je suis toujours directrice et je suis associée dans la recherche de ce qu'on appelle le Cyberspace Law and Policy Center (Centre de Lois et Politiques du Cyberspace), dont le siège est en Nouvelle-Galles du Sud. J'enseigne toujours les lois de la communication à l'Université de Nouvelle-Galles du Sud.

J'ai donné des cours dans plusieurs domaines, et j'ai aussi aidé à financer, et je suis présidente adjointe de l'Australian Communications

Consumer Action Network. Je vais m'arrêter là. Est-ce que cela répond à votre question? Je suis également dans l'équipe exécutive de l'ALAC, et j'étais présidente de l'APRALO. J'ai démissionné quand j'ai rejoint l'équipe exécutive de l'At-Large. Je vais chercher du café. Vous avez tous du travail.

ALAN GREENBERG : Qui est dans quel groupe ?

HOLLY RAICHE : Il y a un groupe d'Oksana jusque là. Kerry en bas en est un autre. Vous êtes dans des groupes séparés. Vous n'aurez pas le droit de vous parler.

[CHANGEMENT DE BANDE POUR ATLAS II RESPONSABILITÉ TRANSPARENCE 2]

HOLLY RAICHE : Juste pour le rappeler, à moi et aux autres. Vous pouvez parler dans le micro ? Nous sommes enregistrés. Je le dis aussi pour toute personne qui n'aime pas être enregistrée. Nous sommes enregistrés, et nous n'avons pas le choix. Nous allons maintenant débiter une discussion qui va durer jusqu'à la fin de la journée, et il reste peu de temps.

Demain nous devons donner les recommandations sur la responsabilité et la transparence, et l'on devra faire ça en comprenant ces termes, c'est par là que l'on commence, et en sachant où se trouve la responsabilité, et si l'on parle de la responsabilité de l'ICANN, ce n'est pas un problème. Si l'on parle de la responsabilité de certaines parties de l'ICANN envers

d'autres parties de l'ICANN, ce qui peut arriver, nous pouvons l'écrire, et parler des mesures de responsabilité qui s'y trouvent.

On a beaucoup de travail devant nous, et si vous n'avez pas lu, ou au moins parcouru, les documents sur le Wiki, je vous suggère de le faire. Il y a des choses assez intéressantes. Je vous suggère également, si vous aimez vous faire du mal, ou que vous souffrez du décalage horaire, d'aller sur la page d'accueil de l'ICANN, il y a une grande partie qui concerne la responsabilité, où beaucoup de gens ont ajouté des choses. Certaines d'entre elles sont très intéressantes. Fin de la pub.

Je vais appeler le groupe un, qui est composé de Jonathan un, Gabrielle, Kristoff, Tatiana et Kerry. Vous avez le stylo de quelle couleur ? Si vous nous parliez de ce que vous pensez au niveau de la responsabilité, ce que ça veut dire, envers qui etc. ? Ecrivez sur le tableau pour qu'Alan puisse les écrire. Merci. Le problème, c'est que vous allez devoir parler dans un de ces micros pour que ce soit enregistré.

JONATHAN ZUCK :

Nous sommes le groupe numéro un, pas de préférence pour le numéro, bien entendu, nous avons parlé de la question que vous nous avez donnée, qui concernait la responsabilité et la transparence, de qui l'on pensait que ça venait, et envers qui, et quelles étaient les questions à se poser. Nous avons trouvé le « qui ». Nous appellerons l'ICANN « inc » pour l'entité qu'est l'ICANN en tant qu'organisation, que société, ce qui inclue ses employés, son Conseil d'administration, etc. Nous l'appellerons ICANN Inc., faute d'avoir trouvé mieux.

Le « envers qui », là où ça se complique, la communauté de l'ICANN. Je suis désolé, j'écris très mal. La communauté. Evidemment, c'est un groupe de gens mal défini, mais l'on pensait qu'il était composé des différents comités de conseil et des organisations de circonscription au sein de la communauté de l'ICANN - les gens qui se rencontrent et parlent de ces choses-là régulièrement.

HOLLY RAICHE : Je rappelle donc, pour l'enregistrement, que nous savons qui est ICANN Inc., et pour qui existe la communauté de l'ICANN, et cela inclue tous les... l'abréviation est en général SO et AC. Merci.

JONATHAN ZUCK : Ce que nous avons jugé nécessaire est quelque chose d'extérieur à l'organisation, un genre de système judiciaire externe. Ce serait un genre de révision des agissements et des dernières décisions du personnel et des décisions du Conseil d'administration d'ICANN Inc. Certaines études ont affecté notre opinion de qui, selon nous, devrait faire partie de ce système. L'une d'entre elles était que ce devrait être des gens qui savent un peu ce qui se passe.

Cette idée selon laquelle ça ne devrait pas être un corps judiciaire qui n'ait aucun rapport, mais un qui soit constitué de gens de la communauté. L'une des possibilités est que ce soit un représentant, ce que l'on peut appeler une inter-circonscription, puisque ce terme est à la mode en ce moment. Ce serait un groupe de travail mis en place de façon permanente. Il serait composé d'un représentant de chaque SO et AC.

Contrairement au Conseil d'administration, il serait dans l'obligation de représenter ces SO et AC. Même si les membres du Conseil d'administration sont maintenant issus de ces groupes, ils sont restreints par leur propre charte d'être responsables envers eux, et en fait, ils ont une responsabilité envers ICANN Inc. seulement une fois qu'ils sont devenus membres du Conseil d'administration, et elle n'est plus envers la communauté. L'idée serait d'intégrer dans cette création une responsabilité directement envers les organisations qu'ils représentent.

Une autre chose dont nous avons parlé est l'aptitude à passer un contrat avec une entité indépendante. Là encore, nous avons eu une discussion très courte à ce sujet, mais l'idée c'est que même si nous ne voulons pas que cette organisation soit une entité complètement indépendante, elle aurait la possibilité d'entrer en contact avec un auditeur indépendant, ou une sorte d'arbitre indépendant, ou autre conseiller, qui exercerait son rôle en tant que système judiciaire externe.

Puis il y a eu le concept de transparence. Là encore, je pense que cette mesure élargie redevenait une référence pour ICANN Inc., et il y a eu cette notion de transparence à la fois préventive et réactive. Il y aurait une liste d'exigences de publication pour les membres du Conseil d'administration, pour les procédures décisionnelles, les conflits d'intérêts, la transparence financière, etc. C'est une chose dont nous avons également parlé.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Egalement, bien entendu, des règles pour la transparence réactive - c'est-à-dire qui a le droit de [contrôler 00:11:42] quelle information...

JONATHAN ZUCK : Je ne sais pas si « décisionnel » est un adjectif ou pas, mais dans cette situation nous allons l'utiliser comme tel, comme un type de transparence - transparence conflictuelle, financière, décisionnelle. Les exigences de publication préventives et les procédures, mais aussi le style d'informations exigent une transparence [inaudible 00:12:12]. Je crois que c'est en gros ce qu'on a trouvé. Vous vous rappelez d'autre chose ?

[KRISTOFF BRU] : Il y a une chose que je n'ai pas comprise, et ça concerne qui doit être tenu responsable. Vous avez dit que c'était ICANN Inc. C'est correct, mais bien sûr si la société civile de l'ICANN, les organisations qui sont autour, les limites de l'ICANN [inaudible 00:12:39], la question est... Désolé, ici [Kristoff Bru]. Je pense que nous pouvons, mais l'on doit comprendre si on limite la transparence à ICANN Inc., et dans ce cas on exclue toute la partie prise de décision, que nous revendiquons, dans un sens, comme faisant partie de l'ICANN.

Le problème, c'est que si l'on élargit la responsabilité et la transparence à cette partie, il y aura alors un gros chevauchement entre la communauté qui doit être contrôlée, et celle qui doit contrôler. Il faut qu'il y ait une séparation. C'est pourquoi j'ai dit qu'il faudrait faire une règle où les mêmes communautés peuvent s'alimenter auprès du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle si, par exemple, il y a une règle selon laquelle une personne qui a fait partie des rangs officiels de l'ICANN, ou des AC ou autre, ne peut pas intégrer l'autre côté

avant cinq ans, peut-être. On ne peut pas construire une carrière dans les deux directions.

HOLLY RAICHE :

Compris. Ecoutez, merci pour ce très bon début. Si vous êtes le groupe un, je vais ensuite passer au groupe trois. J'ai quelques questions. Quels arguments avez-vous en commun, et quels avis différents avez-vous sur ces mêmes questions ? Vous êtes libres d'écrire dans la couleur que vous voulez. Rouge ? OK. Vous pouvez commencer sur une autre page. Nous avons une demande d'Heidi - on aura sûrement besoin de plus de papier kraft, pour demain.

Croyez-le ou non, mais j'ai de la patafix que j'ai récupéré à la réunion de l'ISOC hier. Je suis obligée d'être prévenante.

PERSONNE NON IDENTIFIEE :

On a travaillé sur la définition, et on ne s'est pas limité à qui, pour qui, et quoi. Nous avons juste donné une définition de la responsabilité, que l'on a défini comme le fait d'être conscient de comment accomplir ce que tu t'es engagé à faire.

PERSONNE NON IDENTIFIEE :

Ce que l'on a fait avec cette déclaration, c'est que nous avons enlevé toute définition stricte de pour, envers qui, et nous nous sommes concentrés sur la partie responsabilité de la déclaration. Vous pouvez connecter différentes informations pour ça, qu'elles viennent de l'ALAC, du Conseil d'administration de l'ICANN, du gNSO. Ces informations vont toujours changer, mais pas les structures. Quand vous vous êtes engagé

à faire quelque chose, vous devez prouver que vous avez réalisé ou pas cette chose.

HOLLY RAICHE : OK. Nous devons tous donner notre nom avant de parler, et je suis la première coupable. Merci. Cela pourrait aller avec ce que le premier groupe a fait. La responsabilité est le fait de répondre à... OK, donc vous dites que la responsabilité se résume principalement à être responsable, d'une certaine façon, de si vous avez ou non réalisé la tâche qu'on vous a donnée. Ça soulève des questions ?

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Quelques-unes. [interférence audio]

GARTH GRAHAM : Désolé, vous disiez quelque chose, et quand ça a grésillé, je n'ai pas entendu. Vous l'avez peut-être oublié. Je ne l'ai pas entendu, désolé.

HOLLY RAICHE : Je pense que ce que je disais, c'est la responsabilité pour réaliser ce que vous êtes chargé de faire ou ce dont vous êtes responsable.

GARTH GRAHAM : C'est le mot « chargé », car cela peut être ce que vous, dans le contexte de l'ICANN, avez décidé de faire. La charge vous revient.

JONATHAN ZUCK : Je pense que c'est la moitié de la question sur la responsabilité, et que l'autre moitié consiste à déterminer ce pour quoi vous vous êtes engagé au début, probablement, n'est-ce pas ? Je pense que c'est cette direction que vous prenez. Oui, même ce niveau de responsabilité serait une superbe réforme au sein de l'ICANN, mais beaucoup de... ICANN Inc. a été très intelligent en instaurant des objectifs répétitifs en soi, tels que : « Nous allons embaucher deux personnes en plus cette année », et à la fin de l'année ils parlent du fait qu'ils ont embauché deux personnes en plus.

Même si ces personnes-là avaient un travail, qu'elles aient accompli ce travail ou pas ne fait jamais partie du mécanisme de responsabilité. Quelque chose que je rabâche beaucoup, c'est l'utilisation d'informations et d'indicateurs pour vraiment mesurer le problème et mesurer si oui ou non il y a eu des améliorations. L'autre partie de cela est, je pense, de déterminer quelles sont les tâches.

HOLLY RAICHE : J'ai entendu une troisième partie de Jonathan un, qui sont les indicateurs.

JONATHAN ZUCK : Vous l'entendrez souvent venant de moi.

HOLLY RAICHE : Quelqu'un a quelque chose à ajouter sur ce point de vue là, cette définition de la responsabilité ? Garth ?

GARTH GRAHAM : Holly ne fait pas [inaudible 00:20:00]. Je remarque juste que jusqu'à maintenant, selon moi, les deux groupes n'abordent pas la question que l'ICANN se pose, sur l'acceptabilité publique mondiale. Je ne pense pas qu'une de ces tentatives de définir ce qu'est la responsabilité n'ait commencé à prendre ça en compte.

HOLLY RAICHE : Garth, pourriez-vous développer ? Le monsieur sur ma gauche, qui s'appelle Alan, va le faire.

GARTH GRAHAM : Il y a cette phrase, acceptabilité mondiale, qui est là. Cette réponse doit, en quelque sorte, être là, partout. Les mécanismes pour le faire ne sont pas évidents. Pour moi, quand vous dites, par exemple : « L'ICANN va répondre à un système judiciaire externe, pour appliquer une dimension de mesure légale dessus », OK, d'accord. Qui est le responsable judiciaire en termes d'acceptabilité mondiale ? Ça monte d'un niveau, au fil du chemin.

Je suis un peu mauvais en posant cette question, mais je n'ai moi-même pas la réponse, et je ne pense pas que notre propre définition aborde l'engagement. C'est bien de définir vos engagements de tâches, mais ça ne répond toujours pas à la question « à qui vous répondez ».

JONATHAN ZUCK : Je suppose que je m'inquiète que cela commence à devenir un argument inutile, parce qu'il n'y aura jamais de système judiciaire mondial à qui nous pourrions répondre. Cette communauté de l'ICANN, composée de

SO et d'AC, est la plus simple organisation à intégrer, pour identifier vos intérêts et en faire partie. Dans la mesure où les gens ont des intérêts à exprimer, c'est probablement le moyen le plus simple - pour faire partie de ce mécanisme de responsabilité interne, avec des périodes de commentaire pour vous prévenir que vous pourriez devenir impliqué.

Créer cette responsabilité fait peut-être partie de la transparence, mais le mécanisme de cette responsabilité ressort probablement pendant les réunions, que ce soit en personne, ou virtuellement.

HOLLY RAICHE :

Alan se montre incroyablement patient, alors j'aimerais commencer par Alan et continuer avec Jonathan deux.

ALAN GREENBERG :

Merci. Ici Alan Greenberg. Avant de faire mon commentaire, j'aimerais souligner que nous avons l'occasion de parler et de débattre sur ce qu'a dit le groupe deux, mais nous n'avons pas eu la même opportunité pour le groupe un. Vous voulez peut-être revenir en arrière et avoir cette discussion. Je pense que la partie responsabilité qu'il manque ici, c'est responsable envers qui, et que font-ils si ceux envers qui vous êtes responsable sentent que vous ne l'avez pas bien fait.

Le terme que l'on utilise à l'ICANN est « l'intérêt général ». On en parle dans les statuts. C'est vague, et ce dans l'opinion de beaucoup de gens. Il y a beaucoup de points de vue différents sur les choses qui font partie de l'intérêt général, et celles qui n'en font pas partie. Bien sûr, des gouvernements différents et des gens différents peuvent avoir des opinions différentes là-dessus, mais d'une certaine manière, la

responsabilité doit posséder un mécanisme pour ce qui se passe s'ils ne remplissent pas les objectifs.

Ils oublient de nous dire pourquoi ils font quelque chose, ou ils ne nous ont pas dit qu'il le faisait du tout ! Ou quelque chose de ce genre. La responsabilité doit avoir cette deuxième composante. Je n'appellerai pas ça l'application, mais plutôt la vérification, la contre-vérification, que nous remplissons nos engagements. Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Alan. Nous reviendrons en arrière.

JONATHAN ASKIN :

Ici Jonathan Askin. Je ne suis pas vraiment d'accord avec quelque chose que Jonathan Zuck a dit - le concept selon lequel nous n'aurons peut-être jamais de responsabilité mondiale. Je ne connais pas très bien les procédures et les plateformes de l'ICANN, mais j'ai l'impression, quand je regarde le site web, que c'est très statique, très Web 1.0. S'il y avait une entité dans l'histoire du monde qui avait la capacité de passer l'interactivité d'Internet au niveau supérieur, ce serait l'ICANN pour le moment.

Il me semble que les gouvernements au niveau municipal, étatique et international, commencent déjà à se renseigner sur des plateformes interactives pour la participation publique et la transparence civique. Pourquoi l'ICANN ne pourrait pas être le modèle de ce degré de participation civique mondiale dans ces procédures ? Il y a de nouvelles plateformes comme Reddit. Elles émergent.

Pourquoi ne pourraient-elles pas être le lieu de lancement avec un potentiel de milliards de participants, dans un système en ligne de politique de formation ? Je fais peut-être un peu mon Polly-Anne, mais j'ai l'impression que c'est le bon moment et le bon endroit pour faire quelque chose comme ça.

HOLLY RAICHE :

J'ai un commentaire à faire, puis ce sera au tour de Hong, et vous avez aussi levé la main ? Je vais encore citer Milton Mueller, dont je fais soudainement la promotion. Il fait la distinction entre la participation et la responsabilité. Selon lui, la participation, ou plus de participation, ou encore plus de participation, n'égale pas la responsabilité.

Je pense que c'est un argument à donner, de dire que nous voulons que vous participiez tous, et nous voulons que vous écriviez toutes sortes de commentaires une fois, deux fois, trois fois, et ensuite nous vous remercierons. Le danger, c'est que c'est encore ici. Personnellement, j'ai des doutes là-dessus... En termes de transparence, une des composantes de la transparence serait la capacité - comme il a été dit, parce que je ne vais pas trouver de réponses... La transparence implique certainement une participation ouverte.

Je m'interroge sur le fait d'associer la participation à la responsabilité. Je me demande juste si ce ne sont pas les mêmes choses. Hong a la main levée. Vous avez la main levée. Alan, vous serez le troisième, car des gens veulent parler.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Je voudrais juste dire que selon moi, en ce qui concerne le rôle de l'ICANN, et les autres corps de la gouvernance d'Internet, mon point de vue est vraiment à l'opposé total. Ça a toujours été dynamique, mais très technique, et donc ces dix dernières années, le nombre de parties prenantes ayant envie de participer a énormément augmenté, alors que la procédure ne s'est pas renforcée. C'est ce dont nous avons brièvement parlé dans notre groupe. Ça n'a pas l'air très bon comme objectif.

Cependant, je pense que beaucoup d'entre nous sont au courant des derniers progrès. On est ici cette semaine pour mieux comprendre la transition, et parmi beaucoup d'aspects des progrès de l'ICANN, l'un d'entre eux est, bien évidemment, la responsabilité et la transparence. D'un point de vue personnel, je pense que cette procédure augmenterait et se renforcerait énormément avec cette petite opération de réduction. Je ne dis pas que la participation n'est pas importante.

Je ne dis pas que des points de vue et opinions différents doivent être écartés - pas du tout - mais tenons-nous-en aux règles sur les noms et les chiffres et la façon dont c'est un effort collaboratif mondial, un gouvernement collaboratif. On peut y arriver. Selon moi, c'est très puéril et non-éduqué d'avoir des attentes telles qu'un système judiciaire mondial.

C'est quelque chose qui doit être pris en compte - tout en évitant d'atteindre ce niveau d'approche puérile au problème. Disons qu'avec le fort espoir d'avoir un mécanisme établi sur une base mondiale, de la manière la plus simple... C'est, pour moi, la meilleure façon de construire une nouvelle infrastructure mondiale.

HOLLY RAICHE : OK. Hong ? Je continue de vous faire attendre. Excusez-moi.

HONG XUE : OK. Merci. Je suppose que le groupe un et le groupe trois ont fait un excellent travail. Vous avez posé de très solides fondations pour nos discussions à venir. Vous avez abordé toutes les questions que nous voulons nous poser et auxquelles nous essayons de répondre. La première étant, qui est responsable ? Jonathan un a fait comprendre que son groupe pense que c'est l'ICANN, en tant qu'institution, qui devrait être responsable. Je suis complètement d'accord avec ça, mais je ne connais pas d'autres points de vue. Question un : envers qui l'ICANN, en tant qu'institution, devrait être responsable.

J'ai entendu une réponse très intéressante de la part de Jonathan un. Je pense que l'ICANN devrait l'être envers la communauté de l'ICANN. Très, très intéressant.

HOLLY RAICHE : Je vais dire stop maintenant, parce que je suis tout à fait consciente que vous, en tant que groupe, ne vous êtes pas présentés. Nous n'avons pas entendu le groupe quatre non plus. Comme vous voulez. Il est possible que certains sujets dont Hong est en train de parler vont être abordés, alors arrêtons là. Hong, s'il y a encore des trous... D'ailleurs, vous pouvez revenir sur ce que les groupes un et quatre ont dit, mais peut-on entendre le groupe quatre ? Je suis désolée, mais Carlos ne voulait pas parler pour le moment. Il vous a reporté...

ALAN GREENBERG : C'est moi qui parle, mais dans tous les cas, est-ce qu'on peut revenir sur le groupe un et ce qu'ils ont dit ? Si l'on parle de chacun en avançant, alors je pense qu'on doit revenir en arrière et parler du groupe un.

HOLLY RAICHE : OK. L'un de vous... ? Je suis d'accord. L'un de vous ? Tout le monde ?

ALAN GREENBERG : J'ai un commentaire à faire. Je ne sais pas pour les autres...

HOLLY RAICHE : Allez-y. Kerry et Alan. Vous voulez apporter... ?

ALAN GREENBERG : Mon plus grand commentaire sur le numéro un... D'ailleurs, si j'avais été dans le deuxième groupe à présenter dans l'ordre, j'aurais simplement dit : « Allons tous dîner et laissons le travail au groupe numéro un », parce qu'ils gèrent beaucoup mieux la chose que nous. Je dis ça quand je me lève pour parler, mais le plus gros commentaire que j'ai à faire concerne la responsabilité envers qui. La responsabilité envers la communauté de l'ICANN est trop repliée sur elle-même et ne va pas satisfaire le reste du monde. On peut augmenter cela.

Désolé, je commente juste ce qui a été dit précédemment, ce qui pour moi est la plus mauvaise chose que Jonathan ait dite. C'est que la responsabilité envers les autres doit être beaucoup plus large que l'actuelle communauté de l'ICANN. A la base, on nous considère déjà

comme trop isolés, et en dehors du fait que nous n'avons pas inclus 200 gouvernements dans le monde qui pensent faire partie de ça, ils y a beaucoup plus de parties prenantes et pas seulement nous.

HOLLY RAICHE : Dans « communauté », vous mettriez, dans un petit signe lambda, vous mettriez la « communauté mondiale » ? Oui. Parlons-en maintenant. Kerry lève la main depuis un certain temps. Puis nous parlerons de la communauté et des questions sur la définition de communauté. Kerry, allez-y.

KERRY BROWN : C'était pour la discussion qu'il y avait il y a déjà quelques minutes. Je ne me souviens pas de qui avait abordé le sujet, mais une chose que nous n'avons jamais vraiment résolue est qu'est-ce qui se passe. Comment les rendez-vous responsables ? On ne connaissait pas la loi américaine assez bien pour savoir, de ce que j'en sais, que la seule responsabilité que vous avez est de se débarrasser de [import 00:35:37] en quelque sorte, et il n'existe aucun mécanisme au sein de l'ICANN pour faire ça. Il faudrait poursuivre l'organisation en justice pour les rendre responsables, ce qui est un gros problème.

HOLLY RAICHE : Merci Kerry. Jonathan un, vous aviez le droit de réponse ? Et Alan a le droit de répondre à votre droit de réponse.

JONATHAN ZUCK :

Eh bien, si c'est censé me tempérer... Je suis très compréhensif par rapport à cette notion d'intérêt général. En même temps, le problème est que nous devons trouver un mécanisme grâce auquel nous pourrions apporter un niveau de responsabilité. Aujourd'hui, l'ICANN existe en tant qu'organisation. Elle possède des mécanismes pour la mise en place et l'exécution de politiques, et donc la question devient : « lorsque l'institution de l'ICANN agit, ou n'agit pas selon ce qui avait été décidé par ces mécanismes existants, que faites-vous » ?

Je crois que la question à laquelle nous devons répondre, en dehors de « qu'est-ce qu'on va faire », c'est de concevoir à nouveau les procédures par lesquelles ces « tâches », auxquelles le groupe trois a fait référence, sont établies en premier lieu. Les 200 gouvernements qui pensent devoir donner leur avis, le font. Ils ont l'opportunité de venir et de faire partie du Comité consultatif qui existe ici, quand ils veulent, et ils feraient partie de ce système judiciaire externe, au moins comme le groupe un l'a défini en 15 minutes, n'est-ce pas ?

Toute organisation a la capacité de participer maintenant, au sein de la communauté de l'ICANN, telle qu'elle est, et c'est en fait l'organisation de l'ICANN, et ses procédures existantes pour la prise de décision, qui ont besoin de mécanismes pour revenir en arrière et s'assurer, comme l'a dit le groupe trois, que les tâches définies par ces procédures ont bien été accomplies et soit faites, soit pas faites, pour les autres choses qui n'ont pas été accordées. Je pense que c'est en grosse partie ce qui engendre cette discussion.

L'inclure dans une discussion encore plus délicate sur l'intérêt général, et l'associer en quelque sorte à la responsabilité, cela me paraît dangereux

et peu productif, car la vérité, c'est que la façon dont nous pouvons être des agents de l'intérêt général mondial plus efficacement, c'est en formant une procédure ouverte, transparente et responsable pour la mise en place et l'exécution d'une politique. Je pense que c'est ce dont nous avons besoin pour essayer de rester rationnels, en ce qui concerne la construction des structures que nous recommandons.

HOLLY RAICHE : OK. Je vais encore prendre un ou deux autres commentaires, et nous passerons au groupe quatre. Vous voulez un droit de réfutation ?

ALAN GREENBERG : Vous lui avez dit que vous m'en donneriez un.

HOLLY RAICHE : Ah oui ?

JONATHAN ZUCK : C'est pour ça que je me demandais si vous disiez juste ça pour écouter mes commentaires. Je ne savais pas si vous parliez sérieusement.

HOLLY RAICHE : Dès qu'on a un contre-argument, contre-argument, contre-argument, est-ce que ça pourrait rester court ? On a Garth, qui veut un droit de réfutation ?

ALAN GREENBERG : Je ne suis pas complètement en désaccord avec ce que Jonathan vient de dire, mais l'organisation de l'ICANN, telle qu'elle est aujourd'hui, ne répond pas suffisamment aux critères. Elle devrait être, peut-être, considérablement changée afin de répondre aux exigences que la communauté de l'ICANN assimile à la communauté mondiale.

HOLLY RAICHE : Eh bien, il faut donner des recommandations, et, à vous deux, vous avez soulevé des arguments très intéressants que nous devons aborder. Je ne dis pas que quelqu'un a tort, je dis que de très bons arguments ont été donnés. Je suis sûre que Garth est sur le point d'en donner un autre.

GARTH GRAHAM : Peut-être. Je pense que l'une des choses qui doivent être protégées est l'Affirmation d'Engagements, car pour moi, l'AoC est toute seule, que ce soit un contrat avec la NTIA et l'ICANN, ou que ce soit l'ICANN déclarant ses propres intentions. D'une certaine manière, en ce qui concerne la clarté de la tâche, quelque chose comme l'AoC doit rester en place.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Mettez-le dans les lois. Prenez l'argument et mettez-le dans les lois.

HOLLY RAICHE : Carlos, aimeriez-vous développer ?

CARLOS GUTIÉRREZ : Je pense vraiment qu'il y a beaucoup de vrai, mais quand vous développez une institution, vous pouvez aussi prendre une autre

direction et créer des statuts. Il y a des statuts, et au-dessus des statuts il y a l'AoC. Maintenant, qu'est-ce qui va en premier ? Nous avons une institution mondiale, et une participation ascendante, pourquoi ne pas revoir l'ascendance ? Mettre l'AoC en premier, oui, pourquoi pas ? Mais je commencerais ailleurs.

HOLLY RAICHE :

En fait, c'est un très bon argument, car demain lorsque nous aurons - je dois dire - pas beaucoup plus de temps, et que l'on ne partira pas du très haut niveau, ce qui je pense, a été très utile, et que l'on demandera vraiment aux gens de se concentrer sur les questions difficiles... Nous nous sommes juste concentrés sur qui nous sommes... ? Tout d'abord, qui est responsable ? On a parlé d'ICANN Inc. On n'a pas parlé des composantes de l'ICANN.

Maintenant, on peut prendre une décision. On peut dire que c'est comme ça et procéder comme tel, c'est possible. On a essayé de dégager la question « envers qui », et nous avons eu des raisons plutôt différentes et pourtant toutes bonnes, pour aller dans une direction ou une autre. On a parlé de la question très difficile de quelles seraient les conséquences si quelque chose qui ne doit pas arriver arrivait. Est-ce un système judiciaire externe ? Est-ce que ce sont les statuts ? Est-ce une autre partie contractante ? Quelles conséquences seraient mises en place ?

On a en fait vraiment essayé de creuser beaucoup de questions auxquelles on doit répondre. On a un peu parlé de transparence. Je pense que c'est, dans un sens, une question plus simple, parce que c'est un espace ouvert, et si c'est un espace ouvert, eh bien, n'importe qui

peut regarder. Nous devons encore éclaircir la transparence, quoi, par qui - parce que les deux sont probablement associés dans beaucoup de discussions. Nous devons écouter le groupe quatre.

Est-ce que c'est Christopher qui va parler ? Est-ce que c'est Jonathan ? Est-ce que c'est [Poa] ? Ou est-ce qu'Heidi va juste surgir et dire : « Écoutez. J'ai toutes les réponses » ?

[JONATHAN?] : [00:43:58] Nous avons un plan ici sur l'écran. Demain, j'apporterai la prise pour que l'on puisse connecter les Apples à la prise VGF. On s'est concentré sur les définitions. Nous n'avons pas fait les recommandations. On s'est concentré sur les définitions. Nous n'avons pas encore fait les recommandations, et puisque la discussion est vraiment sur les définitions...

HOLLY RAICHE : Attendez, on peut prendre votre ordinateur et juste le brancher là.

HEIDI ULLRICH : Vous êtes d'accord, Christopher ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Je suppose que oui. Il y a juste trois ou quatre pages.

HOLLY RAICHE : On a deux personnes... C'est un Mac Pro. Il a un Mac Pro et un Mac Air. L'un ou l'autre. OK. Christopher, vous pouvez... ? Votre ordinateur le contrôle.

CHRISTOPHER WILKINSON : Enfin bref, juste quelques trucs pour commencer. Premièrement, on s'est concentré sur les définitions, et pas...

HOLLY RAICHE : Vous lisez sur votre écran ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Oui. Pourquoi ça n'apparaît pas ? Qu'est-ce que vous voulez faire ? Eh bien, tout d'abord, le premier point dit en gros que l'on doit réfléchir en ce qui concerne la responsabilité de toute la procédure. La responsabilité d'ICANN Inc. ou seulement du Conseil d'administration n'est pas assez bonne, parce que pratiquement toutes les décisions passant par les SO et les PDP, qui déterminent les options de politique, ce que le Conseil d'administration de l'ICANN doit adopter, ou pas, de temps en temps, ils doivent s'en porter responsables par la suite.

Par conséquent, je dirais... que c'est génial. Vous avez réussi à projeter mon écran, donc je ne sais pas comment on descend. Le deuxième point est bien sûr, comme Alan l'a beaucoup dit, responsable envers qui ? Le Conseil d'administration de l'ICANN et ces procédures de nomination sont loin d'être parfaites. Certaines parties prenantes sont trop représentées. Et d'autres ne le sont pas assez.

Le Comité de nomination, qui a été créé pour nommer les membres indépendants et neutres du Conseil d'administration, au lieu que les membres du Conseil d'administration soient directement élus par des membres individuels de l'ICANN, le NomCom, selon moi, n'a pas réussi à rétablir la balance et la neutralité. Le Conseil d'administration est donc perçu comme étant toujours extrêmement influencé par les Organisation de soutien commercial et les entités associées.

Dans ce contexte, Jonathan, intellectuellement je comprends l'argument selon lequel il faudrait avoir un système judiciaire externe. Il y a une lacune ici, que tout le monde a soulignée. Le problème que je vois, d'un point de vue politique, c'est qu'il y a plusieurs volontaires pour le poste de système judiciaire, mais ce sont toutes des organisations intergouvernementales. Vous affichez l'idée d'un système judiciaire externe et l'UIT dira : « Ok, c'est nous. » Fin de l'histoire. Fin de la transition.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Je ne pense pas que le simple fait qu'elle dise ça en fera une réalité.

CHRISTOPHER WILKINSON : Si vous voulez avoir un système judiciaire externe - et je dis qu'il y a un problème ici, que je n'ai pas résolu cet après-midi, donc nous pouvons en parler plus tard, bien sûr. Si vous avez un système judiciaire nommé « ex nihilo », l'ICANN décrit une telle entité. Ce serait, en quelque sorte, une compétition avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Il faudrait que ce soit petit, pas cher et suffisamment vif pour exercer les

responsabilités supplémentaires, mais il y aurait de très grosses pressions - et il y en a déjà.

Il y a une proposition selon laquelle tous les opérateurs de registre, et les potentiels bureaux d'enregistrement, pourraient être les membres d'une nouvelle entité. Il y aurait de si grosses pressions sur la base du « moi aussi », que j'aurais peur que cela prenne plus d'un an pour se résoudre. Ce n'est que mon avis. Tout ce que je veux dire, c'est que je suis d'accord, dans une certaine mesure, avec les réserves qu'émet Alan, c'est-à-dire que jusqu'à maintenant, le Conseil d'administration de l'ICANN n'est pas encore assez responsable, et n'est pas mondialement accepté. Nous en venons maintenant à la responsabilité de l'ICANN et à la transition de l'IANA en tant qu'associée ou séparée.

HOLLY RAICHE :

Je me demande juste, est-ce qu'on peut s'arrêter là ? On travaille sur les définitions, et vous commencez à parler de la discussion de demain. La discussion d'aujourd'hui est vraiment de haut niveau. La transparence est haut niveau, donc je veux rester dans le haut niveau. Gardez ça en tête, parce que demain nous en parlerons, mais je crois qu'on essaie d'examiner certaines des idées que nous allons explorer demain, mais de manière beaucoup plus concrète. Parlons de la transparence, parce qu'il y a un peu de ça qui est aussi haut niveau.

CHRISTOPHER WILKINSON :

Alors, ici, le point de départ est bien entendu que l'ICANN a beaucoup évolué ces dix dernières années pour devenir plus transparente. L'ICANN est tellement transparente que vous allez passer des heures à

examiner les pages et les pages du site web avant de trouver ce que vous cherchez, même si c'est quelque chose que vous avez écrit vous-même et que vous avez posté. Vous ne pouvez pas le trouver. Je pense que l'on peut prendre ça comme une donnée positive. C'est mieux qu'une note de bas de page.

Il y a un champ pour améliorer l'accès multilingue aux informations pertinentes, mais je pense que, politiquement parlant, c'est aussi une bonne chose. Il s'agit juste d'investir du temps et de l'argent. Cependant, les procédures de prise de décision en elles-mêmes, et plus particulièrement les procédures impliquées lors des réunions et des réunions de l'ICANN, auxquelles beaucoup de parties prenantes ne peuvent assister régulièrement - les conférences téléphoniques etc. - les travaux internes sur la procédure de prise de décision sont, de façon purement hypothétique, pas assez transparents.

Je pense qu'une bonne vieille solution serait d'avoir les comptes-rendus des réunions préparés correctement et professionnellement et publiés. Il y a une tendance - et pas seulement à l'ICANN, mais dans d'autres organisations que je connais - à dire, « Il y a une transcription ». « Il y a un enregistrement ». Il y a un problème de logique ici. On ne pas s'attendre à ce que les gens s'assoient et écoutent les enregistrements de toute une conférence téléphonique à laquelle ils n'ont pas pu assister. Ce n'est pas de la transparence. C'est enterrer les procédures de prise de décision sous l'excès d'informations.

Enfin, j'ai dit - c'est juste un brouillon, bien sûr, mais mes collègues l'ont en fait lu sur l'écran, et m'ont dit d'en parler, alors merci les gars - les parties prenantes doivent pouvoir retrouver comment des décisions

particulières ont été prises. Je peux réfléchir à des exemples de décisions pour lesquelles il a été très difficile de découvrir comment elles avaient été prises. Enfin, dans la partie définition de la transparence, nous devons parler de... Enfin, les mécanismes de révision sont censés augmenter la transparence, et je l'accepte.

Néanmoins, d'un point de vue opérationnel, surtout en ce qui concerne la correction des erreurs ou l'ajustement des décisions à de nouvelles circonstances, je pense que les mécanismes de révision sont trop lents et complexes. Des améliorations qui pourraient venir des mécanismes de révision contemporains arrivent trop tard pour être crédibles. Fin de mon premier baratin, Holly. Je suis désolé si je suis un peu trop long et peut-être un peu cassant, mais je suis sûr qu'on peut adoucir tout ça dans une prochaine discussion.

HOLLY RAICHE : C'est un bon début. Où on en était, et mon...

CHRISTOPHER WILKINSON : Les gens essaient de prendre l'écran en photo.

HOLLY RAICHE : Je sais!

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Ce sont juste des choix personnels [inaudible 0:56:21]... Au lieu de l'écrire, juste...

CHRISTOPHER WILKINSON : Je sais comment envoyer un email. Je ne sais pas comment mettre ça sur l'espace de travail. Je ne l'ai jamais fait.

ALAN GREENBERG : Ou envoyez-le à ceux qui écrivent le rapport pour qu'ils sachent ce que vous avez dit.

CHRISTOPHER WILKINSON : Je vais vous l'envoyer, Alan, mais je vais peut-être le retoucher un peu avant de l'envoyer.

HOLLY RAICHE : Ok, maintenant, nous avons une tâche plus difficile qui nous attend. Oksana, vous aviez levé la main ?

OXSANA PRYKHODKO : Merci. J'aimerais adresser mille mercis à Christopher, parce qu'il a formulé d'une très bonne manière tous mes problèmes pour trouver des informations présentes sur le site web, ou toutes autres ressources d'informations. J'ai participé, bien sûr, au groupe de travail n°2, et j'ai beaucoup appris de cette discussion de 15 minutes. Vraiment. Mon exemple idéal de responsabilité et la responsabilité du Conseil d'administration avant tout utilisateur individuel.

C'est le parfait exemple, et il est parfaitement compréhensible que cette situation ne soit pas atteinte. Quelles sont les approches à cette situation ? Comment peut-on créer des mécanismes intermédiaires pour aider chaque utilisateur individuel à recevoir des réponses à son

problème, ses inquiétudes ou autre, depuis le Conseil d'administration ? Bien entendu, c'est la responsabilité du personnel, et ce n'est pas le problème de l'utilisateur.

C'est le problème du Conseil d'administration de créer un mécanisme, pour [recevoir 00:58:22] la responsabilité du personnel, et des électeurs, et de toutes les parties prenantes de l'ICANN. Ce sont juste mes commentaires idéaux, et bien sûr concernant les informations...

HOLLY RAICHE :

Ça suffit. Merci. Je pense qu'un autre élément est apparu et fera peut-être partie d'une recommandation, qui est comment trouver des choses sur le site web. Je pense que nous connaissons suffisamment le site web pour voir qu'il a changé. Et alors on doit réapprendre ou est chaque chose. Tout est là, quelque part, mais l'on prend un peu de temps à trouver, et pour savoir quoi rechercher, et pour savoir où est quoi, comment y accéder, on peut peut-être en parler demain, en ce qui concerne la transparence et la responsabilité.

La responsabilité... Nous travaillons toujours sur ce à quoi ressemble la communauté. On se demande encore quelles sont les conséquences d'un manque de responsabilité et de transparence. A ma droite ?

SCOTT SULLIVAN :

Excusez-moi. Scott Sullivan. Puisqu'on en arrive à ce genre de questions, nous entrons en fait dans le domaine qui me semble être le développement des capacités, et qui est le sujet d'un groupe de travail différent.

HOLLY RAICHE : Si c'est une solution cependant, ce n'est pas ça.

[BRUNELA LUNGO] : Le développement des capacités n'a rien à voir avec la responsabilité, et n'a rien à voir avec un mécanisme pour assurer la transparence des procédures. Il s'agit de compétences [relatives à ça 01:00:15] et d'organisations internes... Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons besoin, de mon point de vue et de mon expérience personnels, d'un peu d'efforts en termes de réductionnisme et de pertinence.

SCOTT SULLIVAN : Je faisais seulement des commentaires à propos des recherches sur les sites internet, je m'implique dans l'ICANN et j'accélère. Il s'agit de développement des capacités, dans le sens où les gens qui sont impliqués... Ce n'est pas quelque chose que nous devrions trop creuser.

HOLLY RAICHE : Puis-je clarifier ? Ce que je voulais dire en parlant du site web, ce n'est pas vraiment que les gens doivent apprendre à participer et ainsi de suite, c'est de savoir s'il y a quelque chose, et si les gens veulent vraiment trouver des réponses, sont-ils là ? Ce serait la partie transparence. Parfois, oui, trouver ce que vous cherchez est assez difficile, et ce n'est pas tant le développement des capacités, mais plutôt comme frapper quelqu'un parce que vous avez un site web qui ne fait pas ce qu'il devrait faire.

Ceci étant dit, on pourrait dire que le problème - il s'agit de transparence - est l'information, et est-elle bien située ? Donc en fait, si je voulais savoir ce qui s'est passé à la réunion du Conseil d'administration, puis-je trouver cela facilement ? Par exemple, l'un des groupes auxquels je participe est le groupe de travail de l'IRTPD. L'un des commentaires qui a été fait par ce groupe de travail est que si vous êtes un titulaire et que quelque chose arrive à votre nom de domaine, vous ne savez pas quoi, est-il facile pour vous, en tant que titulaire, de vous rendre sur le site de l'ICANN ?

Ou encore d'aller sur votre propre site web de titulaire, trouver un lien qui vous parlera en anglais facile et qui vous permettra de comprendre ce qui a pu se passer et ce que vous pouvez faire à ce sujet ? Ce n'est pas tant du développement des capacités, puisque l'information que vous voulez avoir est là, en termes de transparence. C'est comme ça que je m'en servais. Nous avons trois discussions. Allez-y. Alan ?

ALAN GREENBERG :

Je pensais ne pas avoir besoin de... Ça vient du groupe deux, qui était quelque part dans ce coin. Nous n'avons pas beaucoup de choses à rapporter. C'est pourquoi je n'ai pas demandé de tableau. Je pense que ça vaut le coup de rapporter ce que nous ne devons pas rapporter. On a passé beaucoup de temps à essayer de faire des mises-à-niveau, car les différentes personnes du groupe ont des expériences très, très différentes, et même l'usage de termes tels que la responsabilité et la transparence n'étaient pas vraiment clairs.

On a passé beaucoup de temps à chercher des exemples de ce qui était transparent, et ce qui ne l'était pas. Certains exemples concernaient

plusieurs de ces personnes. « Est-ce un exemple de manque de responsabilité ou de manque de transparence ? » Un certain de personnes et moi-même avons donné notre avis, mais bien sûr, ce n'était que des opinions. Je pense que dans la discussion, nous ne sommes pas allés aussi loin que le groupe numéro un, qui je pense possède le titre de champion pour ce qui est d'apporter des réponses aux questions d'Holly.

Nous n'étions même pas proches d'en arriver là, je pense donc que vous êtes soit chanceux, soit que l'un d'entre vous a pris l'initiative d'écrire des choses. Je n'en suis pas sûr. Je pense que notre discussion a mis en avant la difficulté d'en arriver à une seule conclusion quand les points de vue des gens, dans notre petit groupe, étaient tellement variés, et d'une certaine manière avaient des positions diverses - dont certaines ne pouvaient être réfléchies étant donné le peu de temps que nous avions.

Maintenant, c'est bien de dire que j'avais raison, et qu'ils avaient tort, et vice versa, mais c'est un sujet bien plus complexe que ça. Je pense, comme nous avons presque fini aujourd'hui et que demain va vite arriver, que nous allons devoir réfléchir attentivement à la méthodologie. Autrement nous allons arriver avec beaucoup de pensées aléatoires et n'aurons rien à présenter. Juste une légère inquiétude. Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Alan. Je ne suis pas inquiète, en fait, car je pense que j'ai réalisé ce que je voulais faire, c'est-à-dire faire réfléchir les gens sur ces termes ; les gens essaient vraiment. Je comprends la difficulté surtout quand il y a vous et Carlos, qui avez assisté à l'ATRT 2 et avez vraiment essayé de

lutter contre ces problèmes, de ce qu'on entend par responsabilité du Conseil d'administration, pour quoi, envers qui, comment faire... C'est difficile.

Ce que l'on va faire demain est un peu plus spécifique, parce que nous devons l'être. Si l'on doit avoir des recommandations, l'une des choses qui était dans le programme d'aujourd'hui... Hong et Avri ont écrit certains paragraphes. L'une de leurs recommandations spécifiques était de suivre la recommandation n°9 de l'ATRTR 2. Pour les devoirs - si vous sortez ce soir, apportez juste votre ordinateur et lisez, ok ? Sinon vous n'aurez pas de pass.

Lisez, au moins, les recommandations du Conseil d'administration qui sont en lien avec la recommandation n°9. Une autre chose, c'est de se familiariser avec l'Affirmation d'engagements, appelée AoC, pour ceux qui vivent dans ce monde étrange. Je reviendrai sur le graphique que j'avais mis là en premier, parce que c'est comme ça que l'ICANN pense qu'il est responsable. Suivez simplement ce fil. Est-ce que ça équivaut vraiment à ce dont on a parlé concernant la responsabilité ?

Ou, est-ce juste un diagramme qui prouve que le Conseil d'administration pense être responsable et avoir résolu le problème, mais que nous, nous pensons qu'ils n'ont pas résolu le problème ? Maintenant, nous sommes chargés de trouver des recommandations. Cela ne veut pas dire que nous sommes obligés. On pourrait finir par dire : « Vous êtes bons à 110 %. C'est super chouette. On peut tous arrêter et aller boire une bière, ou un verre de champagne. »

Je pense qu'on a vraiment besoin de dire : « Eh bien, par rapport à la large gamme de points de vue sur ce qu'est la responsabilité... », et avec

ce que j'ai entendu dans tous les groupes : « Qu'entend-t-on par responsabilité de l'ICANN ? » Je crois que nous n'avons pas assez de temps pour explorer à la fois la responsabilité de l'ICANN, et la responsabilité des organisations au sein de l'ICANN. J'aimerais qu'on explore tout ça, si nous avons le temps. Je pense qu'il est suffisant de dire : « Cher ALAC, nous avons un ensemble de règles propres à nous. Cela nous rend-il responsables ? »

On part avec de l'argent, les gars. On a le prix du billet. On a les hôtels. Sommes-nous tenus responsables ? Je pense que c'est une question juste, aussi juste qu'au niveau du Conseil d'administration. Y a-t-il d'autres organisations ? Sont-elles responsables envers l'ICANN pour ce qu'elles font ? Je ne pense pas qu'on aura le temps. Je pense qu'on peut essayer, mais Alan aimerait juste dire quelque chose ? Il a l'air très fatigué.

ALAN GREENBERG :

Je vais faire court. Je fais des exercices spirituels très souvent. Quand vous partez dans de longues procédures complexes, je prédis les résultats. Avant qu'on ait commencé à discuter, avant que tout travail ne soit réellement effectué, j'aimerais prédire les résultats. Parfois j'ai raison, parfois j'ai tort, mais peu importe. L'autre chose que j'ai tendance à faire est d'essayer de mettre des restrictions sur les conséquences de ce qu'un bon résultat serait.

Dans ce cas, ce serait génial de trouver un modèle général sur la responsabilité et la transparence de l'ICANN, qui marcherait dans le superbe, nouveau monde. Je ne pense vraiment pas que ça arrivera. Je crois que je serais content si l'on trouvait un ensemble de restrictions et

de limitations dans ce que nous cherchons. C'est-à-dire : « Tout modèle satisfaisant doit remplir les critères suivants... ». Je ne dis pas exactement ce qu'il en est, mais je dis qu'il doit y avoir un corps extérieur - et cela en est peut-être un, ou pas - qui condamne l'ICANN. Que ce soit un système judiciaire externe ou autre.

« Les parties prenantes qui sont impliquées doivent inclure la liste de courses suivante, si elles doivent être élues représentantes du corps mondial d'Internet. » Si l'on peut réussir à établir des listes de restrictions et des listes de critères comme ça, auquel n'importe quel futur plan doit être confronté, je pense que nous aurons bien travaillé.

HOLLY RAICHE :

Vous avez vos devoirs. Jonathan un est sur le point de lever la main.

JONATHAN ZUCK :

Je suppose que ce que je vais dire est très lié à ce qu'Alan a dit, c'est-à-dire que nous devons faire très attention au cadre et ne pas essayer d'être l'équipe de révision de l'ATRT dans la procédure d'une journée, parce que, ce que j'ai compris, c'est que cette procédure a pris beaucoup de temps - à moins qu'ils ne l'aient vraiment beaucoup repoussée. Le fait que la procédure de l'ATRT soit en fait une procédure interne, que comme Garth l'a dit, peut être quelque chose que nous voulons institutionnaliser ou ajouter aux statuts ou quelque chose comme ça, nous n'avons pas vraiment besoin de reproduire ces efforts considérables.

Le problème de transparence, comme il en parle, disons, la manière dont les commentaires sont gérés, par exemple, est en cours de

discussion au sein de l'ATRT. D'ici l'ATRT 5, ces recommandations marcheront probablement, ou seront adoptées par le Conseil d'administration. C'est une procédure qui existe déjà, et je pense que nous devrions nous mettre en garde pour ne pas reproduire ça. Comme l'a dit Alan, au lieu de restrictions, ou au moins quelques structures de recommandations devraient sûrement être notre objectif. On ne devrait pas essayer de rentrer dans des petits problèmes substantiels qui ont déjà été réglés dans beaucoup d'endroits au sein de l'ICANN.

HOLLY RAICHE :

Je suis assez d'accord. Hong avait la main levée avant Alan.

HONG XUE :

Je ne vais pas entrer dans les détails, mais je suis d'accord pour dire que notre recommandation, si elle doit être formulée demain, ne devrait pas entrer dans des mesures très spécifiques de recommandation et de responsabilité. Cela a déjà été abordé dans le rapport final de l'ATRT 2, recommandation n°9. C'est très spécifique. De ce vieux programme à la révision des panels de révision indépendants, tout a été abordé. Ce que l'on pense est sûrement comme Holly l'a dit - comment remplir les trous et aborder les sujets qui n'ont pas été abordés par l'ATRT 2, à cause de leur charte limitée.

Par exemple, revenons à la question que les groupes un et trois ont abordée. Le groupe trois a donné une définition de la responsabilité. Cela signifie responsable de ce pour quoi on s'est engagé. Laissez-moi vous rappeler qu'à l'AoC, l'ICANN s'est publiquement engagé pour l'intérêt général mondial. Puis nous passons à la question critique -

comment l'ICANN peut-elle être responsable envers l'intérêt général mondial ? Je sais envers qui elle est responsable.

C'est une première question. Comment être responsable en est une autre. L'ICANN peut dire : « Je me suis engagé pour l'intérêt général mondial », mais quelqu'un peut-il vraiment se rendre au tribunal de Californie et poursuivre l'ICANN en justice ? Ont-ils un statut ? C'est une question très intéressante. Jusqu'à maintenant, seules les parties contractées, les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement, peuvent poursuivre l'ICANN en justice. Ils ont un contrat avec l'ICANN, mais nous dans l'At-Large, avons-nous statut ? Un système judiciaire externe ? Sûrement pas. Pensez à ça.

HOLLY RAICHE :

Avant de nous diriger vers cette chose en particulier, ce serait intéressant. Un statut pour quoi ? Ce serait un sujet très intéressant à aborder. Je ne pense pas qu'on parlera de ça demain, mais oui, une discussion hors ligne. Alan a sa main levée.

ALAN GREENBERG :

Merci. Hong a en partie dit ce que je voulais dire. Ne comptez pas sur l'ATRT. Elle avait une charte bien particulière basée sur l'AoC. C'est en quelque sorte limité. Carlos et moi pouvons probablement vous donner quelques-uns des vrais problèmes qu'elle a par rapport au fait qu'elle ne peut aborder certains sujets, parce que ceux-ci ne faisaient pas partie du cadre. Des choses qui pourraient être considérées comme des problèmes de responsabilité, mais que les rédacteurs de l'AoC n'ont pas prévu d'inclure.

Ne prenons pas ça comme modèle. Nous n'avons pas procrastiné. Nous avons passé toute une année à travailler, et pour des résultats relativement limités. Je pense que notre travail ici est différent de celui de l'AoC ou de l'ATRT. C'est la première partie. Deuxième partie, je réagis juste à deux-trois choses qui ont été dites - si la solution finale à l'avenir de l'ICANN repose sur le tribunal de Californie pour vérifier qu'ils travaillent, c'est voué à l'échec et ça sera refusé dans de nombreuses parties du monde. Ne parlons même pas de cette option.

HOLLY RAICHE : Jonathan deux puis Heidi. Heidi veut s'en aller, en fait.

HEIDI ULLRICH : Non-non.

HOLLY RAICHE : J'ai vu sa main.

JONATHAN ASKIN : Au fait, je préfère Jonathan Askin à Jonathan deux. Cela énerverait beaucoup ma mère.

HOLLY RAICHE : Que pensez-vous de Jonathan Sur-ma-droite ? [Rires]

JONATHAN ASKIN : Ma question va peut-être paraître naïve, mais il semblerait que l'ICANN, plus que n'importe quelle organisation dans le monde, possède l'un des

meilleurs et des plus rationnels processus de résolution des conflits que je n'ai jamais vu. La procédure d'UDRP - l'ICANN a-t-elle déjà pensé prendre ce qui était déjà fait, son travail pionnier dans la résolution des conflits, à travers l'arbitrage, et s'en servir pour véhiculer ces problèmes de responsabilité interne ?

ALAN GREENBERG :

Tout d'abord je vais vous prévenir, je vais vous rappeler, que l'UDRP a été satisfaisante pour un grand nombre d'institutions seulement parce qu'on peut aller au tribunal avec ça. Ce n'est pas un arbitre final. Elle ne répond probablement pas aux critères dont nous avons besoin pour ce genre d'exemples, à cause de ça. Je ne pense pas que l'on veuille intégrer ça dans le modèle de l'ICANN - du moins, je ne pense qu'on le ferait. Ce même modèle est utilisé dans un grand nombre d'autres endroits au sein de l'ICANN, ou quelque chose de très similaire. La réponse est oui. En quelque sorte.

PERSONNE NON IDENTIFIEE :

Il a fallu trois ou quatre réunions au GAC avant que l'on puisse persuader l'ICANN d'adopter l'UDRP.

HOLLY RAICHE :

Enfin, ce n'est pas notre rôle de faire accepter quelque chose à l'ICANN. Notre rôle, c'est d'émettre des recommandations. Je pense que la note d'avertissement d'Alan est très bonne, qu'en fait, si nous concluons avec : « Voici les restrictions », ce sera très utile. J'aimerais rappeler aux gens qu'il y a un peu de lecture à faire, si vous ne l'avez pas faite... Même si c'est dur de lire un rapport pour trouver ce qui manque, mais vous

pouvez, et l'AoC, ou même l'ensemble des principes de l'ICANN elle-même - ce qu'est la responsabilité, selon elle.

Réfléchissez peut-être à si ça équivaut à la responsabilité. Heidi, à quelle heure on se revoit ? On revient dans cette salle ? 8 h ?

PERSONNE NON IDENTIFIEE : Vous fournissez le petit-déjeuner ?

HOLLY RAICHE : Non.

ALAN GREENBERG : Nous pouvons changer l'heure. Non, en effet.

HOLLY RAICHE : Est-ce que c'est fixé à 8 h ? J'ai quelque chose à 7 h, donc je m'en fiche. Je pense que vous avez raison. On va dire 8 h. Nous commencerons à parler. Peu importe qui sera là. C'est d'accord pour 8 h. J'aimerais maintenant remercier tout le monde pour votre temps et votre attention. Je pense que nous avons très bien parlé aujourd'hui. Je pense que nous avons ouvert des débats très intéressants. Merci à l'équipe de soutien qui s'est joint à nous. Bien joué.

ALAN GREENBERG : On a des instructions sur où on doit aller après ? Heidi, où est-ce qu'on se retrouve ?

HEIDI ULLRICH : On se retrouve au Vicomte, où vous étiez ce matin, pour l'assemblée plénière 3. C'est une séance plénière très courte, où les rédacteurs vont donner des résumés de leurs discussions de groupe.

HOLLY RAICHE : Aujourd'hui ?

HEIDI ULLRICH : C'est de 18 h à 18h30 dans le Vicomte, et ensuite à 18h45 la navette commencera à aller au pub pour dîner.

ALAN GREENBERG : D'où ?

HEIDI ULLRICH : D'en bas, là où se trouve la réception.

ALAN GREENBERG : La réception de l'ICANN ou celle de l'hôtel ? Aile gauche ?

HEIDI ULLRICH : Comme l'a noté Gisella, c'est au rez-de-chaussée dans l'aile gauche, de 18h45 à 19 h.

ALAN GREENBERG : On doit tous aller au Vicomte maintenant, ou seulement les rédacteurs ?

HEIDI ULLRICH : Non, tout le monde au Vicomte. C'est une séance plénière..

ALAN GREENBERG : Ok, donc tous ceux qui pensent avoir fini, vous n'avez pas fini.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]